



Saint-Etienne débat pour réinvestir la France

Loire le 15 avril 2017 - Florence Barnola - [Actualités](#)



Parmi les 11 villes-étapes du tour de France d'écoute des territoires de la Fédération nationale des travaux publics, Saint-Etienne a vu plus d'une centaine d'élus, d'acteurs économiques, et d'habitants se réunir au Flore le 5 avril dernier.

La Fédération nationale des travaux publics a mis en place en période électorale, « Réinvestissons la France ». Un tour de l'hexagone en 11 étapes de rencontres citoyennes autour de thèmes liés aux infrastructures et à l'aménagement du territoire. Cette première rencontre citoyenne a été organisée à Saint-Etienne par la FRTP Rhône-Alpes en collaboration avec la Section TP de la fédération départementale BTP 42. « Débattre du devenir des infrastructures est un enjeu démocratique, économique, environnemental, qui n'est pas réservé aux experts et qui concerne les citoyens », explique Jean-Marc Cornut, le président de la FRTP Rhône-Alpes.

La Loire, département constitué de territoires ruraux et d'agglomérations accueillant de nombreuses activités industrielles, est aujourd'hui au centre de la nouvelle grande région. Sur les 1 000 projets d'infrastructures à réaliser pour réinvestir en France (dont un tiers est une mise à niveau de l'existant) identifiés par la FNTP, 100 projets se situent en Auvergne-Rhône-Alpes tels que : l'autoroute A 45 entre Lyon et Saint-Etienne, le contournement nord du Teil en Ardèche, la liaison ferroviaire Lyon-Turin, le prolongement de la ligne A du tramway de Grenoble, les réservoirs de stockage des eaux de Chambéry...

Selon le classement du Forum économique mondial, la France est passée du 4^e rang mondial pour la qualité de ses infrastructures en 2009, au 10^e rang en 2016. « Depuis des années, il n'y a plus de politique d'infrastructures en France. L'investissement public a été utilisé comme variable d'ajustement pour réduire les déficits publics et la compétitivité de la France s'est dégradée du fait de la détérioration de ses infrastructures », souligne le président régional des travaux publics qui ajoute : « le coût de l'inaction est cinq fois supérieur au coût de l'investissement nécessaire pour répondre aux objectifs de la transition énergétique. »

Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'investissement des collectivités locales a été divisé par 5 en 15 ans, passant de 0,5 % du PIB en 2000 à 0,1 % du PIB en 2015.

Florence Barnola